APPEL D'OFFRES

Construction de Sites de Télécommunications

Référence : HTD/17/11/2026

Client : HT DRC INFRACO SARL

Date de publication : 17/11/2026

Date limite de soumission : 26/11/2026 – 12.00

---

1. Contexte et Objectif

Dans le cadre de l'extension et de l'amélioration de son réseau de télécommunications, **HT DRC INFRACO SARL** lance le présent appel d'offres pour la **construction clé en main de sites de télécommunications** dans différentes zones géographiques de **RDC**.

L'objectif est de sélectionner des entreprises qualifiées capables de réaliser les travaux conformément aux **standards techniques télécoms**, aux **exigences HSE**, aux **délais contractuels** et aux **normes de qualité** en vigueur.

---

2. **Périmètre général des travaux**

2.1 **Travaux préparatoires et génie civil**

Le prestataire devra réaliser l'ensemble des travaux préparatoires requis pour la construction du site, incluant notamment :

- Décapage, nivellement et préparation du terrain
- Terrassement, remblayage et compactage conformément aux spécifications d'ingénierie
- Construction de murs de soutènement lorsque requis par la topographie du site
- Aménagements spécifiques liés aux contraintes géotechniques, environnementales ou d'accès
- Transport interne des matériaux nécessaires aux travaux

2.2 **Fondations de la tour**

Les fondations de la tour devront être exécutées conformément aux plans d'ingénierie approuvés par Helios Towers :

- Excavation des fouilles de fondation
- Blindage et sécurisation des excavations
- Fourniture et mise en place des armatures en acier
- Coulage du béton de fondation (béton 25–30 MPa selon spécifications)
- Intégration des boulons de cage et gabarits fournis par Helios Towers
- Réalisation des blocs et réservations nécessaires à la base de la tour

3. **Érection de la tour**

3.1 **Érection de la tour treillis**

Le scope inclut l'érection complète de la tour, activité considérée comme critique du projet. Les tours concernées sont principalement des tours treillis de 50 m – 3 pieds, sauf indication contraire spécifique à certains sites.

Les activités comprennent notamment :

- Réception, contrôle et manutention des éléments de la tour
- Assemblage des sections de tour au sol
- Levage, gréement et montage progressif jusqu'à la hauteur finale
- Alignement, mise à niveau et serrage final conformément aux tolérances Helios Towers
- Vérification structurelle post-montage

L'érection devra être réalisée par du personnel qualifié, à l'aide d'équipements de levage certifiés, dans le strict respect des règles de sécurité.

3.2 **Travaux associés à la tour**

- Peinture de la tour selon les spécifications Helios Towers
- Installation du système antichute sur toute la hauteur de la tour
- Mise en place du système de mise à la terre de la tour
- Préparation des interfaces pour supports d'antennes et équipements futurs

4. **Équipements électriques et énergétiques**

Le prestataire devra assurer l'installation et la mise en place des équipements électriques et énergétiques fournis par Helios Towers, conformément aux standards techniques applicables.

Ce périmètre inclut notamment, sans s'y limiter :

- Installation du générateur et de ses accessoires
- Mise en place des armoires et équipements de distribution électrique
- Installation des équipements énergétiques associés (batteries, rectifier, armoires DC, etc.)
- Raccordements internes nécessaires au bon fonctionnement des équipements
- Mise à la terre des équipements conformément aux normes Helios Towers

Les travaux devront permettre la livraison d'un site sécurisé, fonctionnel et prêt pour la mise en service ultérieure, hors mise en service active opérateur, sauf indication contraire.

5. **Clôture et sécurisation du site**

Le prestataire devra assurer :

- L'installation de la clôture du site conformément aux standards Helios Towers
- La réalisation des semelles et éléments bétons associés
- La mise en place des portails et systèmes de verrouillage
- La sécurisation du site pendant toute la durée des travaux et après achèvement

6. **Santé, Sécurité, Environnement & Qualité (SHEQ)**

Le prestataire est tenu de :

- Appliquer strictement les exigences HSE / SHEQ de Helios Towers
- Garantir la sécurité du personnel, des équipements et du site
- Mettre en œuvre les mesures de protection environnementale requises
- Se conformer à l'ensemble des réglementations locales en vigueur

7. **Gestion de projet et documentation**

Le prestataire assurera la gestion complète du projet, incluant :

- La planification, la coordination et la supervision des travaux
- L'interface avec les équipes Helios Towers
- La fourniture des livrables suivants :
  - rapports d'avancement
  - dossiers techniques
  - documentation "as-built"
  - support aux inspections qualité et aux réceptions finales

8. **Répartition des responsabilités**

8.1 **Fournitures par Helios Towers**

Helios Towers fournira notamment :

- La tour treillis et ses composants
- Les kits fondations (boulons de cage, gabarits)
- Les systèmes antichute
- Les équipements électriques, énergétiques et de sûreté définis dans le BOQ

8.2 **Responsabilités du prestataire**

Le prestataire est responsable de :

- Tous les travaux civils, fondations et l'érection de la tour
- L'installation des équipements électriques et énergétiques
- La main-d'œuvre, l'outillage et les moyens de levage
- La qualité d'exécution, la sécurité et le respect des délais
- La conformité aux standards et procédures Helios Towers

9. **Résultat attendu**

À l'issue des travaux, chaque site devra être :

- entièrement construit
- tour érigée, sécurisée et certifiée
- équipements électriques et énergétiques installés
- conforme aux standards Helios Towers
- prêt pour l'installation et la mise en service des équipements actifs clients

2. Modalités de Soumission

Les contratants intéréssés doivent manifester leur intérêt aux adresses suivantes **gngalula@htdrc.com / ttshibangu@htdrc.com** en soumettant les documents obligatoires suivants :

- Identification Nationale
- RCCM
- Numéro d'impôt
- Quitus fiscal
- Certificat ARSP ou tout autre document pertinent prouvant votre conformité à l'ARSP
- Etats financiers audités et certificiés 2023, 2024 et 2025

Au plus tard le : **26.11.2026 à 12h00'.** Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en compte.